Résiliation pendant le temps d'essai

Pendant le temps d'essai, sept jours suffisent, à tout moment, pas forcément pour une fin de mois (art. 335b CO). Le temps d'essai dure un mois, trois au plus par contrat.

Remplir les champs entre crochets.

[Prénom Nom]
[Rue, NPA localité]

Recommandé
[Nom / entreprise]
[Rue, NPA localité]

[Lieu], le [JJ.MM.AAAA]

Résiliation pendant le temps d'essai

Madame, Monsieur,

Par la présente, je résilie mon contrat de travail en tant que [fonction] pendant le temps d'essai, avec le délai de sept jours prévu à l'art. 335b CO, pour le [JJ.MM.AAAA].

Si ce terme ne respectait pas le délai, la résiliation produit effet pour le prochain terme possible.

Je vous prie de m'établir une attestation ou un certificat de travail et de régler mon salaire et mon solde de vacances jusqu'à mon départ.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

[Prénom Nom]

Bases légales : CO (RS 220), LCA (RS 221.229.1), LAMal (RS 832.10), version en vigueur sur fedlex.admin.ch, vérifiée le 1.11.2026. Modèle propre de ConvivaPlus. Ne remplace pas un conseil juridique.
Tous les modèles gratuits sur **conviva-plus.ch**